

2023 - 2024

**LIVRET  
DE L'ÉTUDIANT  
LICENCE DROIT**



FACULTÉ DE DROIT  
ÉCONOMIE & GESTION  
UNIVERSITÉ D'ORLÉANS



# BIENVENUE À LA FACULTÉ DE DROIT, ÉCONOMIE ET GESTION D'ORLÉANS

Ce livret de l'étudiant est ici pour vous guider tout au long de votre année universitaire.

Il regroupe toutes les informations nécessaires à votre intégration en tant que nouvel étudiant de la Faculté de Droit, Économie & Gestion d'Orléans et des conseils pour profiter pleinement et sereinement de votre première année de Licence.

Le site Internet de la Faculté vous donne également de nombreuses informations : les actualités, le calendrier des événements, notre offre complète de formations ; le calendrier des examens...

[www.univ-orleans.fr/fr/deg](http://www.univ-orleans.fr/fr/deg)

L'Espace Numérique de Travail (ENT) permet d'accéder à tous les services numériques de l'Université. La majorité des informations vous sera transmise par ce biais. Aussi, il est important de consulter votre boîte mail régulièrement.

Depuis votre espace ENT, vous pourrez accéder à votre messagerie, votre dossier administratif, votre inscription administrative et pédagogique, votre emploi du temps, vos résultats...

Très bonne rentrée et très bonne année universitaire !

# SOMMAIRE

 Architecture LMD .....	5
 Calendrier universitaire .....	6
 Accompagnement et orientation .....	7
 Enrichir son cursus .....	10
 Professionnaliser son cursus .....	13
 Poursuite d'études .....	15
 Tableaux des enseignements.....	16
 Aménagements parcoursup dispositif oui si .....	32
 Réglementation générale des études.....	32
 Contacts .....	33
 Plan des locaux .....	35

# **ARCHITECTURE L. M. D.**

L'université délivre trois types de diplômes et grades universitaires communs à l'ensemble des pays européens : *la Licence (Bac+3)*, *le Master (Bac+5)* et *le Doctorat (Bac+8)*.

Ces diplômes sont des diplômes nationaux.

## **◆ Organisation des formations en semestres :**

La Licence se compose de 6 semestres, le Master de 4 semestres.

## **◆ Système de crédits européens :**

Chaque semestre est constitué de plusieurs unités d'enseignement. À chaque unité d'enseignement est affectée une valeur en crédits. Chaque semestre permet de valider 30 crédits européens.

Les crédits sont :

- transférables dans la même formation dans une autre Université en France ou en Europe,
  - capitalisables, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.
- Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise de la part de l'étudiant pour obtenir l'unité. La charge totale de travail tient compte de l'ensemble de l'activité exigée de l'étudiant et, notamment, du volume horaire et de la nature des enseignements dispensés, du travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités.

## **LA LICENCE : 3 années = 180 crédits européens**

### **LA LICENCE PROFESSIONNELLE**

Il s'agit d'une 3ème année de Licence permettant en 60 crédits - après 120 crédits validés dans un autre parcours de Licence ou équivalent (DUT, BTS, CPGE notamment) d'acquérir une professionnalisation en vue d'une insertion immédiate sur le marché du travail. Les poursuites d'études en Master ne seront possibles qu'après une expérience professionnelle.

### **LE MASTER**

Le Master comprend 4 semestres et 120 crédits au total au-delà de la Licence ou d'un diplôme équivalent. Le diplôme intermédiaire de Maîtrise conférant 60 crédits est délivré sur demande de l'étudiant à la fin de la 1ère année de Master (M1). Le Master sanctionne des parcours types comportant :

- une voie à finalité professionnelle délivrant un Master Professionnel,
- une voie à finalité recherche délivrant un Master Recherche.

### **LE DOCTORAT**

Il fait suite à un Master Recherche. Il s'agit du diplôme le plus élevé du L. M. D. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

# **Calendrier universitaire 2023-2024**

(Calendrier sous réserve de modifications ultérieures  
ou de calendrier spécifique à certaines filières)

**SEMAINE DE RENTRÉE 1<sup>ère</sup> année** : du vendredi 1<sup>er</sup> septembre au vendredi 8 septembre 2023

## **ENSEIGNEMENTS :**

- **Semestres 1, 3, 5 :**
  - Début des cours magistraux : lundi 4 septembre 2023
  - Début des CTD et TD de langues 24h ( LI droit euro et droit histoire) : 11 septembre 2023
  - Début des TD, TD de langues et UEO : lundi 18 septembre 2023
- **Semestres 2, 4, 6 :**
  - Début des cours magistraux : lundi 15 janvier 2024
  - Début des cours-TD et TD de langues 24h ( LI droit euro et droit histoire) : 15 janvier 2024
  - Début des UEO : 22 janvier 2024
  - Début des TD et TD de langues : 29 janvier 2024

## **EXAMENS :**

- **1<sup>ère</sup> session des semestres 1, 3, 5,7 :**
  - Examens terminaux : du 11 décembre 2023 au 13 janvier 2024
  - Publication des résultats des examens : 9 février 2024
- **1<sup>ère</sup> session des semestres 2, 4, 6 :**
  - Examens terminaux : du 18 avril au 18 mai 2024
  - Publication des résultats des examens : 31 mai 2024
- **Session de rattrapage des semestres impairs et pairs :**
  - Examens terminaux de rattrapage : du 3 juin au 29 juin 2024
  - Publication des résultats des examens de la session de rattrapage : 16 juillet 2024

## **CONGÉS UNIVERSITAIRES :**

- Toussaint : du dimanche 29 octobre au dimanche 5 novembre 2023
- Noël : du samedi 23 décembre au lundi 8 janvier 2024
- Printemps : du samedi 24 mars 2024 au samedi 9 avril 2024
- Ascension : du vendredi 8 mai au samedi 11 mai 2024
- Pentecôte : Lundi 20 mai 2024

*Vous pouvez consulter le calendrier en couleur sur le site internet de l'UFR Droit, Économie, Gestion :*  
[www.univ-orleans.fr/deg/formation/organisation-des-etudes/calendriers-universitaires](http://www.univ-orleans.fr/deg/formation/organisation-des-etudes/calendriers-universitaires)

# **ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION**

## **La DOIP : La Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle**

Les chargés d'information et conseillères d'orientation du Service Universitaire Information Orientation vous accueillent, répondent à vos questions et vous guident dans vos recherches documentaires.

Sur rendez-vous, les conseillères d'orientation-psychologues vous reçoivent pour un entretien individuel personnalisé.

La DOIP est située au 1<sup>er</sup> étage de la Maison de l'Étudiant,

- [www.univ-orleans.fr/doip](http://www.univ-orleans.fr/doip)
- 02 38 41 71 72
- [doip@univ-orleans.fr](mailto:doip@univ-orleans.fr)

I<sup>ère</sup> année

### **Le Tutorat**

**Le tuteur est un accompagnateur** tout au long de la première année de Licence qui vous aide à réussir votre passage en deuxième année. Le tuteur est un étudiant de Master ou un Doctorant qui connaît les difficultés que vous rencontrez en première année.

#### **Choisir le tutorat, c'est :**

- suivre régulièrement des séances d'une ou deux heures par semaine ;
- permettre de vous adapter aux exigences de l'université (différentes de celles du lycée) et d'améliorer vos résultats ;
- bénéficier d'une aide pour surmonter les difficultés méthodologiques : comment faire tel exercice, tel exposé, telle dissertation ? que signifie tel concept ? où chercher les documents ? etc.) et acquérir une méthode de travail adaptée ;
- acquérir une approche concrète des problèmes spécifiques de la discipline étudiée ;
- intégrer un groupe convivial et faire connaissance avec d'autres étudiants de première année.

#### **Le tutorat, ce n'est pas :**

- reprendre des séances de travaux dirigés ;
- être soumis à une évaluation ou notation supplémentaire.

Il vous suffit de vous inscrire auprès de l'accueil. Les groupes de tutorat seront ensuite constitués et vous serez informé(e) par voie d'affichage.

## **La Réorientation**

**À l'issue du premier semestre, la réorientation vous permet de :**

- changer de mention ou de parcours au sein de l'UFR. Par exemple, passer de la Licence mention Droit à la Licence mention Économie et Gestion ou inversement, ou passer du parcours Droit européen au parcours Droit général au sein de la Licence mention Droit ou inversement, etc. ;
- se réorienter vers une autre composante de l'Université d'Orléans, vers un IUT ou une autre université française ;
- quitter le système universitaire et choisir de vous réorienter, par exemple, vers un BTS proposé par un établissement scolaire.

Pour vous aider à construire votre projet, des ateliers de réorientation sont organisés par la DOIP. Une conseillère d'orientation psychologue peut également vous accompagner.

Vous devez contacter la DOIP pour vous informer des dates de retrait et de dépôt du dossier. Ce dossier sera examiné par une commission et un entretien peut vous être proposé. Des avis sont émis quant au choix que vous avez effectué.

Un avis défavorable ne vous empêche pas de vous réorienter.

### **Calendrier :**

- Inscription aux ateliers : à partir du 23 octobre 2023
- Ateliers : 7 novembre 2023
- Retrait des dossiers : 23 octobre au 28 novembre 2023
- Dépôt des dossiers : 1er décembre 2023 au plus tard



### **Le Projet Personnel Professionnel :**

**Le PPP** est une unité d'enseignement en deuxième année de Licence. Il offre aux étudiants un environnement propice à l'élaboration d'un projet personnel à vocation professionnelle. Ce travail de réflexion et d'expérimentation est effectué en petits groupes animés par un encadrant. Les séquences de travail sont distribuées sur un semestre. Un travail personnel et en équipe est demandé aux étudiants.

### **Le Projet Personnel Professionnel permet :**

- de définir plus précisément la carrière professionnelle que vous envisagez lors de séances encadrées par un enseignant et réunissant plusieurs étudiants ;
- d'affiner vos choix de parcours et d'options afin qu'ils correspondent à votre projet professionnel ;
- d'entrer en relation avec des professionnels.

Les groupes sont déterminés en début de semestre. L'assiduité aux séances est obligatoire. Une séance de présentation du PPP sera organisée par un enseignant-chercheur, qui exposera les attendus relatifs à cette option. Par la suite, chaque groupe d'étudiants choisira de présenter une profession juridique sur laquelle il aura mené des recherches, réalisé des interviews lors de rencontres avec les praticiens. Ce travail fera l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance.

# **ENRICHIR SON CURSUS**

---

## ***C2i : accroître vos compétences en informatique***

Une salle informatique avec accès Internet est à la disposition des étudiants, en libre service, de 8h à 20h : salle B 104 au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment B.

Les étudiants peuvent préparer le C2i (Certificat Informatique Internet). Il est reconnu par le milieu professionnel et peut être nécessaire pour accéder à des concours administratifs.

Deux sessions sont organisées chaque année, en janvier et en avril.

*En savoir + :*

<https://www.univ-orleans.fr/fr/sefco/se-former/certifications/certification-informatique-c2i2e>

## ***L'UNJF, le numérique au service des formations juridiques***

Connectez-vous à l'**Université Numérique Juridique Francophone**, un outil de travail indispensable en complément de vos cours.

Grâce à l'UNJF partenaire de l'UFR Droit, Économie, Gestion, retrouvez en ligne :

- les cours de spécialistes,
- des recueils de textes législatifs et réglementaires et de jurisprudence,
- des liens utiles,
- des vidéos d'auteurs et de professionnels,
- des exercices d'auto-évaluation,
- des cas pratiques interactifs etc.

**Portail en accès totalement libre et gratuit : [www.unjf.fr](http://www.unjf.fr)**

Contact UFR : [stephanie.mauclair@univ-orleans.fr](mailto:stephanie.mauclair@univ-orleans.fr)

## ***Dispositif PAON***

Le **Learning Lab** et le **Service Commun de Documentation de l'Université d'Orléans** ont conçu un dispositif unique d'accueil, PAON (Parcours d'Accueil et d'Orientation Numérique), ouvert toute l'année à partir du 2 septembre pour vous former à votre rythme.

Ce cours en ligne, accessible sur CELENE, est construit en 3 parties :

- l'Environnement Numérique de Travail de l'Université (ENT)
- les outils utilisés pour l'enseignement (CELENE, TEAMS)
- les services et collections numériques des Bibliothèques Universitaires (BU).

La consultation prend environ 1h30 et peut être réalisée en plusieurs fois.

La réalisation du quiz en fin de cours est **obligatoire**.

# **ENRICHIR SON CURSUS**

## ***Projet Voltaire***

**Si vous souhaitez combler vos lacunes en orthographe et en grammaire** (de façon générale en expression écrite), **lesquelles sont très préjudiciables dans les études de droit**, vous pouvez utiliser **l'application Voltaire**. Ce **service en ligne, simple et accessible** (vous y trouverez nombre d'exemples concrets), vous permet de vous entraîner à l'orthographe (y compris syntaxique) et de **progresser rapidement** à votre rythme grâce à un programme adapté à votre niveau.

<http://www.projet-voltaire.fr/>

L'Université d'Orléans vous propose d'accéder gratuitement à la plateforme en vous inscrivant à l'accueil de l'UFR DEG ou en envoyant un mail à [accueil.deg@univ-orleans.fr](mailto:accueil.deg@univ-orleans.fr)

Vous pouvez passer le certificat Voltaire qui représente LA certification en orthographe à afficher sur votre CV et reconnue dans le monde de l'entreprise. L'Université peut vous proposer de passer la certification pour une contribution à la moitié du prix officiel. Vous recevrez un mail si la certification est organisée par l'Université à la condition d'être inscrit dans le projet Voltaire.

## ***La bibliothèque universitaire***

A proximité directe de vos salles de cours, vous découvrirez la bibliothèque de Droit, Economie, Gestion (BU DEG).

Les bibliothécaires vous accueillent et vous renseignent de **8h à 20h** du lundi au vendredi, et **24 samedis par an** de 9h à 18h. Vous y trouverez des espaces de travail, individuels et collectifs, ainsi que les livres et revues dont vous avez besoin.

La majorité de ses collections sont accessibles en ligne, depuis le site de la BU : **scd.univ-orleans.fr**. Vous pouvez même poser des questions de recherche documentaire à des bibliothécaires depuis chez vous, grâce au service **Micado**.

Pour compléter votre formation documentaire, vous pouvez profiter d'ateliers pour découvrir nos **collections en ligne** et tous nos **services**. N'hésitez pas à vous adresser aux bibliothécaires.

## **Le Centre de Langues : accroître vos compétences linguistiques**

Le Centre de Langues est une structure destinée à la formation en langues vivantes pratiques. Les formations en anglais, allemand, espagnol, italien, initiales ou continues, s'adaptent au besoin et au rythme des auditeurs et constituent de véritables programmes « à la carte ».

De débutant à confirmé, vous pouvez étudier de manière autonome à tous les niveaux, la langue générale, des affaires, juridique, de la finance... avec le matériel qui vous convient (audio, vidéo, cours complets, spécialisés, grammaire, CD-Rom, matériel audiovisuel, conversation avec des natifs).

### **Le Centre de Langues permet de :**

- dispenser des formations complémentaires et professionnalisées aux étudiants,
- préparer aux Tests de Langue : examens de Cambridge, TOEFL, TOEIC, CLES,
- préparer les étudiants à partir dans des universités étrangères dans le cadre des échanges ERASMUS+ ou d'accords particuliers.

Le Centre de Langues situé dans le bâtiment C de l'UFR Droit, Economie, Gestion en salles C103 à C105 est en accès libre, les horaires d'ouverture sont indiqués sur place ou sur le site de l'UFR.

## **Le Bureau des Relations Internationales : s'ouvrir à l'international**

Savoir s'adapter à un environnement mondialisé : un challenge que doivent relever les nouvelles générations d'étudiants. Grâce au réseau d'universités partenaires de l'Université d'Orléans (Etats-Unis, Québec, Japon, Australie, Argentine...) et au programme Erasmus+, les étudiants peuvent, sous certaines conditions, à partir de la 2<sup>ème</sup> année faire tout ou partie de l'année universitaire à l'étranger.

**Un séjour dans une université étrangère se prépare un an à l'avance.**

Toute mobilité peut bénéficier d'une aide financière (sous condition).

Bureau des Relations Internationales  
Bureau A001 – Rdc bâtiment A  
[international.deg@univ-orleans.fr](mailto:international.deg@univ-orleans.fr)

# **PROFESSIONNALISER SON CURSUS**

## **Stage : un premier pas vers votre insertion professionnelle**

Après accord du Directeur des Études, tout étudiant est susceptible de réaliser un stage durant sa licence.

Le stage fait l'objet d'une restitution sous la forme d'une évaluation du maître de stage et d'un rapport de stage de 5 pages, remis à une date déterminée au début de l'année universitaire. La restitution fait l'objet d'une évaluation et, en cas de validation, à l'obtention de crédits (tels que définis dans la maquette de formation). **Voir modalités auprès du service Insertion Professionnelle et Partenariats.**

Pour réaliser une immersion professionnelle ne donnant pas lieu à l'obtention de crédits (projet de réorientation, découverte d'un autre domaine que le droit...) prenez contact avec le service des stages pour obtenir une convention de période d'observation.

## **Le service Insertion Professionnelle et Partenariats vous propose :**

- **Des offres de stages et d'emplois** à consulter au bureau A 108 ou sur [www.univ-orleans.fr/deg/entreprise/stages](http://www.univ-orleans.fr/deg/entreprise/stages) (Consulter toutes les offres sur l'ENT)  
Chaque année, ce sont **300 offres de stages** qui sont proposées.
- **Un accompagnement dans le cadre de la recherche de stage :**

### Accompagnement individuel :

- Conseils sur le ciblage des entreprises ;
- Aide à la rédaction du CV et des lettres de motivation ;
- Préparation de l'entretien et simulation d'entretien ;
- Mise à disposition du fonds documentaire (*rapports de stages des promotions antérieures, fiches métiers, techniques de recherche de stage à l'étranger, annuaires d'entreprises...*).

### Accompagnement collectif :

- Ateliers en techniques de recherche de stage : *Organiser sa recherche de stage et mieux se connaître, CV, Lettres de motivation, Préparer ses entretiens et simulation d'entretien.*
- **Des manifestations :**  
Speed-recruiting, Carrefour des métiers, Petits-déjeuners thématiques...

**Le service Insertion Professionnelle et Partenariats assure l'établissement de la convention de stage et le suivi administratif.**

Service insertion professionnelle et partenariats

Bureau A108 – 1<sup>er</sup> étage Bâtiment A

[www.univ-orleans.fr/deg/entreprise/stages](http://www.univ-orleans.fr/deg/entreprise/stages)

**Le projet juridique collectif** : Les étudiants peuvent, lors des semestres 4 ou 6 de la Licence, décider de présenter un projet collectif (travail de groupe) en lien avec la formation en droit (organisation de concours d'éloquence, de conférences juridiques, de procès virtuels...). Le projet juridique collectif doit être conçu et réalisé par les étudiants, il n'est en aucune manière fourni par l'équipe pédagogique. Le projet proposé par les étudiants devra être présenté en début d'année (durant les semestres 3 ou 5) à l'équipe pédagogique qui décidera s'il peut être validé. Le projet juridique collectif permet d'obtenir des crédits : il s'agit d'une option (une alternative au stage notamment) mais l'inscription pour celle-ci est impossible sans validation préalable du projet par l'équipe pédagogique. Un document de cadrage, établi par l'équipe pédagogique, est fourni aux étudiants par l'intermédiaire du service des stages au début de l'année universitaire.

# POURSUITE D'ÉTUDES

---

**A l'issue de votre 2<sup>ème</sup> année de licence**, vous pourrez intégrer une formation courte professionnalisante à niveau BAC+3.

- **A l'UFR DEG de l'Université d'Orléans :**
  - Licence professionnelle :
    - Activités juridiques : Marchés publics – Métiers de l'achat public\*
    - Métiers du notariat : parcours notariat et immobilier\*
- **Hors de l'université :**
  - Autres Licences professionnelles

**Attention**, intégrer une Licence professionnelle ne vous permet pas de poursuivre en Master.

**A l'issue de votre 3<sup>ème</sup> année de Licence**, vous pourrez si vous le souhaitez poursuivre vos études et intégrer une spécialité de Master proposée par l'UFR Droit, Economie, Gestion. D'ici la fin du mois de mars, le Directeur des Études de votre Licence vous communiquera toutes les informations nécessaires pour choisir le Master qui vous convient. Les responsables de Master viendront également vous présenter les objectifs et contenus de leurs formations.

- **A l'Université d'Orléans :**
  - Master mention Droit social : parcours Droit social et gestion des ressources humaines\*\*
  - Masters mention Droit privé, parcours :
    - Droit et ingénierie du patrimoine\*
    - Droit civil et judiciaire
    - Droit des affaires et fiscalité
  - Masters mention Droit Public, parcours :
    - Gestion locale du patrimoine culturel\*
    - Construction aménagement urbanisme\*
    - Droit et management des personnes et politiques publiques locales\*
      - Option : Direction générale et financière
      - Option : Direction des achats et des affaires juridiques
    - Métiers de l'accompagnement politique\*
    - Droit et contentieux public
  - Masters de gestion (avec validations éventuelles)
  - Institut d'Études Judiciaires (IEJ) et Institut de Préparation aux Concours Administratifs (IPCA) préparation aux concours de la Magistrature (ENM), à l'examen d'entrée au CRFPA pour devenir avocat et aux concours administratifs
- **Hors de l'université :**
  - Instituts d'Études Politiques (Sciences Po)
  - Écoles de commerce proposant un accès à BAC + 3

\* **Possibilité de suivre la formation en apprentissage**

# Tableaux des enseignements

(sous réserve de modifications ultérieures)

CM : Cours magistral  
TD : Travaux dirigés (exercices, études de cas, commentaires de textes...)



Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 1 Droit parcours Droit Général</b>			
Introduction au droit	7	36	20
Droit constitutionnel I	7	36	20
Introduction historique au droit	4	30	
Grands problèmes économiques	3	24	
Sciences politiques	3	24	
Droit civil : les personnes	3	30	
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	3		15
- Allemand	3		15
- Espagnol	3		15
- Italien	3		15
Formation documentaire (obligatoire)			
<b>Semestre 2 Droit parcours Droit Général</b>			
Droit de la famille	7	36	15
Droit constitutionnel 2	7	36	15
Institutions administratives	3	24	
Histoire des institutions politiques	4	36	
Relations internationales	3	24	
<i>1 matière au choix parmi 2 :</i>			
Introduction aux sciences de gestion	3	24	
TD d'histoire des institutions politiques	3		15
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	3		15
- Allemand	3		15
- Espagnol	3		15
- Italien	3		15
Période d'observation (facultatif)			

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 3 Droit parcours Droit Général</b>			
Droit de la responsabilité civile	6	36	15
Droit administratif I	6	36	15
Droit pénal général	6	36	10
Institutions européennes	4	24	
Histoire de la justice	4	24	
<i>Unité d'enseignement d'ouverture interne ou UEOT( 1 au choix)</i>			
- Approches anthropologiques du droit	2	15	
- Protection des données	2	15	
- La personne dans la cité numérique	2	15	
La dégradation du lien social aux États-Unis	2	15	
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	2		15
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<b>Semestre 4 Droit parcours Droit Général</b>			
Droit du contrat	6	36	15
Droit administratif 2	6	36	15
Droit des affaires	4	30	
Finances publiques	3	24	
Histoire des obligations	3	24	
Procédure pénale	4	24	
<i>Unité d'enseignement d'ouverture interne ou UEOT(1 au choix)</i>			
- Culture juridique d'Aristote à Donald Trump	2	15	
- Criminalité et répression	2	15	
- Dispositif CAIRNS	2	15	
- Analyse socio-anthropologique des fausses nouvelles	2	15	
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	2		15

- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<i>1 formation au choix parmi 2 (facultatif) :</i>			
- Stage			
- Projet personnel professionnel		1,5	6

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 5 Droit parcours Droit Général</b>			
- Histoire des institutions publiques	2	30	
- Régime général des obligations	2	24	
<i>2 enseignements avec TD au choix parmi 6 :</i>			
- Droit des sociétés I avec TD	6	30	15
- Droit civil des biens avec TD	6	30	15
- Droit public des biens avec TD	6	30	15
- Droit international public I avec TD	6	30	15
- Droit international privé avec TD	6	30	15
- Droit du travail I- Relations individuelles avec TD	6	30	15
<i>4 Enseignements sans TD au choix parmi 6 (si non choisis avec TD)</i>			
- Droit des sociétés I	3	30	
- Droit civil des biens	3	30	
- Droit public des biens	3	30	
- Droit international public I	3	30	
- Droit international privé	3	30	
- Droit du travail I- Relations individuelles	3	30	
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	2		15
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 6 Droit parcours Droit Général</b>			
- Histoire du droit de la famille	3	30	
<i>2 enseignements avec TD au choix parmi 7 :</i>			
- Droit des sociétés 2 avec TD	5	30	15
- Droit du travail 2- Relations collectives avec TD	5	30	15
- Droit fiscal général avec TD	5	30	15
- Droit des contrats spéciaux avec TD	5	30	15
- Droit de l'Union Européenne avec TD	5	30	15
- Droit international public 2 avec TD	5	30	15
- Libertés publiques et droits fondamentaux avec TD	5	30	15
<i>5 enseignements obligatoires sans TD parmi 7 (si non choisi avec TD) :</i>			
- Droit des sociétés 2	3	30	
- Droit du travail 2 -Relations collectives	3	30	
- Droit fiscal général	3	30	
- Droit des contrats spéciaux	3	30	
- Droit de l'Union Européenne	3	30	
- Droit international public 2	3	30	
- Libertés publiques et droits fondamentaux	3	30	
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	2		15
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<i>1 formation au choix parmi 2</i>			
- Stage			
- Méthodologie de la recherche et des bases de données			6

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 1 Droit parcours Droit Européen</b>			
Introduction au droit	7	36	20
Droit constitutionnel I	7	36	20
Anglais LVI	3		24
Introduction historique au droit	5	30	
Sciences politiques	3	24	
Grands problèmes économiques	3	24	
<i>1 langue vivante 2 au choix parmi 3 :</i>			
- Allemand	2		24
- Espagnol	2		24
- Italien	2		24
Formation documentaire			
<b>Semestre 2 Droit parcours Droit Européen</b>			
Droit de la famille	5	36	15
Droit constitutionnel 2	5	36	15
Introduction to comparative law	4	24	
History of European legal systems	5	36	10
Relations internationales	4	24	
Anglais LVI	3		24
<i>1 langue vivante 2 (LV2) au choix parmi 3 :</i>			
- Allemand	2		24
- Espagnol	2		24
- Italien	2		24
<i>1 Enseignement au choix parmi 2 :</i>			24
- Institutions administratives	2	24	
- Introduction aux sciences de gestion	2	24	
Période d'observation (facultatif)			

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 3 Droit parcours Droit Européen</b>			
Droit de la responsabilité civile	6	36	15
Droit administratif I	6	36	15
Droit pénal général	4	36	
Institutions européennes	4	24	
Anglais LVI	3		15
Histoire de la justice	3	24	
<i>Unité d'enseignement d'ouverture interne ou UEOT (1 au choix)</i>			
- Approches anthropologiques du droit	2	15	
- Protection des données	2	15	
- La personne dans la cité numérique	2	15	
-La dégradation du lien social aux États-Unis	2	15	
<i>1 langue vivante 2 (LV2) au choix parmi 3 :</i>			
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 4 Droit parcours Droit Européen</b>			
Droit du contrat	5	36	15
Droit administratif 2	5	36	15
Business law	3	30	
Legal and political systems of non western states	2	24	
Common Law	2	24	
Finances publiques	3	24	
Procédure pénale	4	24	
Anglais LVI	2		15
<i>Unité d'enseignement d'ouverture interne ou UEOT (1 au choix)</i>			
- Culture juridique d'Aristote à Donald Trump	2	15	
- La dégradation du lien social aux Etats-Unis	2	15	
- Dispositif CAIRNS	2	15	
- Analyse socio-anthropologique des fausses nouvelles	2	15	
Anglais LVI	2		15
<i>1 langue vivante 2 au choix parmi 3 :</i>			
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<i>1 matière au choix parmi 2 (facultatif) :</i>			
- Stage			
- Projet personnel professionnel		1,5	6

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 5 Droit parcours Droit Européen</b>			
- Histoire des institutions publiques	2	30	
- Régime général des obligations	2	24	
- Anglais LVI	2		15
<i>2 enseignements avec TD au choix parmi 6 :</i>			
- Droit des sociétés I	5	30	15
- Droit civil des biens	5	30	15
- Droit public des biens	5	30	15
- Droit international public I	5	30	15
- Droit international privé	5	30	15
- Droit du travail I - Relations individuelles	5	30	15
<i>4 enseignements sans TD au choix parmi 6 ( si non choisis en TD)</i>			
- Droit des sociétés I	3	30	
- Droit civil des biens	3	30	
- Droit public des biens	3	30	
- Droit international public I	3	30	
- Droit international privé	3	30	
- Droit du travail I - Relations individuelles	3	30	
<i>1 langue vivante 2 au choix parmi 3 :</i>			
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15



Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 6 Droit parcours Droit Européen</b>			
- European human rights	3	24	
- Anglais LVI	3		15
<i>2 enseignements avec TD au choix parmi 6 :</i>			
- Droit des sociétés 2	5	30	15
- Droit du travail 2- Relations collectives	5	30	15
- Droit fiscal général	5	30	15
- Droit de l'Union Européenne	5	30	15
- Droit international public 2	5	30	15
- Libertés publiques et droits fondamentaux	5	30	15
<i>4 Enseignements obligatoires sans TD au choix parmi 6 (si non choisi avec TD) :</i>			
- Droit des sociétés 2	3	30	
- Droit du travail 2 -Relations collectives	3	30	
- Droit fiscal général	3	30	
- Droit de l'Union Européenne	3	30	
- Droit international public 2	3	30	
- Libertés publiques et droits fondamentaux	3	30	
<i>1 langue vivante 2 au choix parmi 3 :</i>			
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<i>1 matière au choix parmi 2 (facultatif )</i>			
- Stage			
- Méthodologie de la recherche et des bases de données			6

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre I Droit parcours Droit Histoire</b>			
Introduction au droit	7	36	20
Droit constitutionnel I	7	36	20
Sciences politiques	3	24	
<i>1 enseignement au choix parmi 3 :</i>			
- Droit civil : les personnes	3	30	
- Introduction historique au droit	3	30	
- Approches de l'histoire ancienne : les fondements de la civilisation occidentale	3	24	
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	2		24
- Allemand	2		24
- Espagnol	2		24
- Italien	2		24
<i>Enseignements spécifiques :</i>			
Approche de l'histoire moderne : les sociétés européennes (XVIème – XVIIIème siècles)	4	24	24
Méthodologie du travail universitaire en Histoire	4		24

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 2 Droit parcours Droit Histoire</b>			
Droit constitutionnel 2	6	36	15
Droit de la famille	6	36	15
Histoire des institutions politiques	4	36	
Institutions administratives	3	24	
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	2		24
- Allemand	2		24
- Espagnol	2		24
- Italien	2		24
<i>Enseignements spécifiques :</i>			
Approche de l'histoire médiévale : Etats, politique et société au Moyen-Age	5	24	24
Histoire des relations internationales	2	24	
<i>1 enseignement au choix parmi 2 :</i>			
- Fondamentaux de l'histoire des religions	2	24	
- Introduction à la sociologie	2	24	
Période d'observation (facultatif)			

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 3 Droit parcours Droit Histoire</b>			
Droit de la responsabilité civile	5	36	15
Droit administratif I	5	36	15
Droit pénal général	4	36	
Institutions européennes	3	24	
Histoire de la justice	3	24	
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	2		15
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<i>Enseignements spécifiques :</i>			
Communication et médias	3	24	
Histoire ancienne : fondements institutionnels et socioculturels de l'Antiquité	5	24	24

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 4 Droit parcours Droit Histoire</b>			
Droit du contrat	5	36	15
Droit administratif 2	5	36	15
<i>2 enseignements au choix parmi 3 :</i>			
- Procédure pénale	3	24	
- Finances publiques	3	24	
- Droit des affaires	3	30	
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	2		15
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<i>1 formation au choix parmi 3 (facultatif)</i>			
- Stage			
Période d'observation (Facultatif)			
<i>Enseignements spécifiques :</i>			
Histoire des idées politiques	3	30	
Histoire contemporaine : fondements politiques et sociaux	4	24	24
Histoire du droit administratif	3	30	
Géopolitique	2	15	
<i>1 formation au choix parmi 2 (facultatif)</i>			
-Stage			
-Projet personnel professionnel		1,5	6

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 5 Droit parcours Droit Histoire</b>			
Histoire des institutions publiques	3	30	
Atelier d'histoire contemporaine : les Etats totalitaires	4	20	
Histoire des relations sociales	3	30	
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	2		15
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<i>2 enseignements sans TD au choix parmi 8 :</i>			
- Droit du travail I- Relations individuelles	3	30	
- Droit des sociétés I	3	30	
- Droit civil des biens	3	30	
- Droit international public I	3	30	
- Histoire sociale et culturelle de l'Europe moderne	3	24	
- Droit international privé	3	30	
- Droit public des biens	3	30	
- Régime général des obligations	3	24	
<i>2 enseignements avec TD au choix parmi 6 (si non choisis sans TD) :</i>			
- Droit du travail I – Relations individuelles	6	30	15
- Droit des sociétés I	6	30	15
- Droit civil des biens	6	30	15
- Droit public des biens	6	30	15
- Droit international public I	6	30	15
- Droit international privé	6	30	15

Intitulé des enseignements	Crédits / Coef	CM Nbre d'heures	TD Nbre d'heures
<b>Semestre 6 Droit parcours Droit Histoire</b>			
Pouvoirs et société en Occident à l'époque contemporaine	4	24	24
Révoltes et révolutions	3	24	
Presse et politique, XIXe – XXIe siècles	3	24	
<i>1 langue vivante au choix parmi 4 :</i>			
- Anglais	2		15
- Allemand	2		15
- Espagnol	2		15
- Italien	2		15
<i>2 enseignements au choix parmi 7 sans TD :</i>			
- Droit du travail 2 – Relations collectives	3	30	
- Libertés publiques et droits fondamentaux	3	30	
- Droit international public 2	3	30	
- Droit de l'Union Européenne	3	30	
- Droit des sociétés 2	3	30	
- Droit fiscal général	3	30	
- Droit des contrats spéciaux	3	30	
<i>2 enseignements en TD au choix parmi 7 (si non choisis sans TD) :</i>			
- Droit du travail 2 – Relations collectives	6	30	15
- Libertés publiques et droits fondamentaux	6	30	15
- Droit international public 2	6	30	15
- Droit de l'Union Européenne	6	30	15
- Droit des sociétés 2	6	30	15
- Droit fiscal général	6	30	15
- Droit des contrats spéciaux	6	30	15
<i>Une formation au choix parmi 2 ( facultatif):</i>			
- Stage			
- Méthodologie de la recherche et des bases de données			6

# **Aménagements Parcoursup 2023-2024**

---

**Dans le cadre du plan d'aménagement de Parcoursup, des dispositifs pédagogiques particuliers sont mis en œuvre pour donner aux étudiants bénéficiant d'un dispositif « OUI SI » toutes les chances de réussir.**

Le dispositif « Oui-si » est proposé à l'étudiant-e soit en raison du parcours suivi dans le secondaire, soit en raison des résultats obtenus en première et en terminale qui ne satisfont pas aux attendus de la Licence en droit.

Il consiste en un accompagnement renforcé de l'étudiant dans l'acquisition des méthodologies spécifiques du droit.

Le dispositif « Oui-si » implique une présence obligatoire durant 1h30 à 2h00 par semaine.

## **RÉGLEMENTATION POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DE LICENCE**

- **Réglementation générale des études de l'Université d'Orléans**
- **Annexe à la réglementation générale des études pour l'obtention du diplôme de Licence**
- **Modalités de contrôle des connaissances 2023-2024**
- **Charte des enseignements de travaux dirigés et de cours-travaux dirigés en Licence**

Lien d'accès :

[www.univ-orleans.fr/deg/formation/organisation-des-etudes](http://www.univ-orleans.fr/deg/formation/organisation-des-etudes)



# CONTACTS

---

## Responsables de formation

### Droit Général

Anne **FOUBERT** [anne.foubert@univ-orleans.fr](mailto:anne.foubert@univ-orleans.fr)

Pierre-Anne **FORCADET** [pierre-anne.forcadet@univ-orleans.fr](mailto:pierre-anne.forcadet@univ-orleans.fr)

### Droit européen

François **LECOUTRE** [francois.lecoutre@univ-orleans.fr](mailto:francois.lecoutre@univ-orleans.fr)

### Droit-Histoire

Pierre **BELDA** [pierre.belda@univ-orleans.fr](mailto:pierre.belda@univ-orleans.fr)

## SERVICES DE L'UFR DROIT, ECONOMIE, GESTION

---

### Accueil

Tél : 02 38 41 70 31

[accueil.deg@univ-orleans.fr](mailto:accueil.deg@univ-orleans.fr)

**Service des Études** : [service.etudes.deg@univ-orleans.fr](mailto:service.etudes.deg@univ-orleans.fr)

- ORLEANS :

- Bureau des Licences**

- Tél : 02 38 41 70 34

- [licence.deg@univ-orleans.fr](mailto:licence.deg@univ-orleans.fr)

- Bureau des Inscriptions Administratives**

- Tél : 02 38 41 71 57

- [inscription.deg@univ-orleans.fr](mailto:inscription.deg@univ-orleans.fr)

- BOURGES

- Scolarité**

- Tél : 02 48 27 27 59

- [droit@bourges.univ-orleans.fr](mailto:droit@bourges.univ-orleans.fr)

- CHATEAUROUX

- Scolarité administrative**

- Tél : 02 54 08 52 92

- Scolarité pédagogique**

- Tél : 02 54 08 52 91

- [scolarite.ces@univ-orleans.fr](mailto:scolarite.ces@univ-orleans.fr)

### Bureau des Relations Internationales

Tél : 02 38 49 47 30

[international.deg@univ-orleans.fr](mailto:international.deg@univ-orleans.fr)

### Centre de Langues

Tél : 02 38 49 49 40

### Service Insertion professionnelle et partenariats

Tél : 02 38 41 70 06

[stage.deg@univ-orleans.fr](mailto:stage.deg@univ-orleans.fr)

## **SERVICES DE L'UNIVERSITE**

---

### **Bibliothèque Section Droit – Economie - Gestion**

Tél : 02 38 49 45 30

<http://scd.univ-orleans.fr/>

### **DEFI - Service central de scolarité – Maison de l'Étudiant - RDC**

Tél : 02 38 41 71 73

[defi.scol@univ-orleans.fr](mailto:defi.scol@univ-orleans.fr)

### **DOIP – Direction de l'Orientation et de l'Insertion professionnelle – Maison de l'Étudiant – 1<sup>er</sup> étage**

Tél : 02 38 41 71 72

[doip@univ-orleans.fr](mailto:doip@univ-orleans.fr)

### **Passerelle Handicap**

Rez de chaussée de la Maison de l'Étudiant

Tél : 02 38 41 71 76

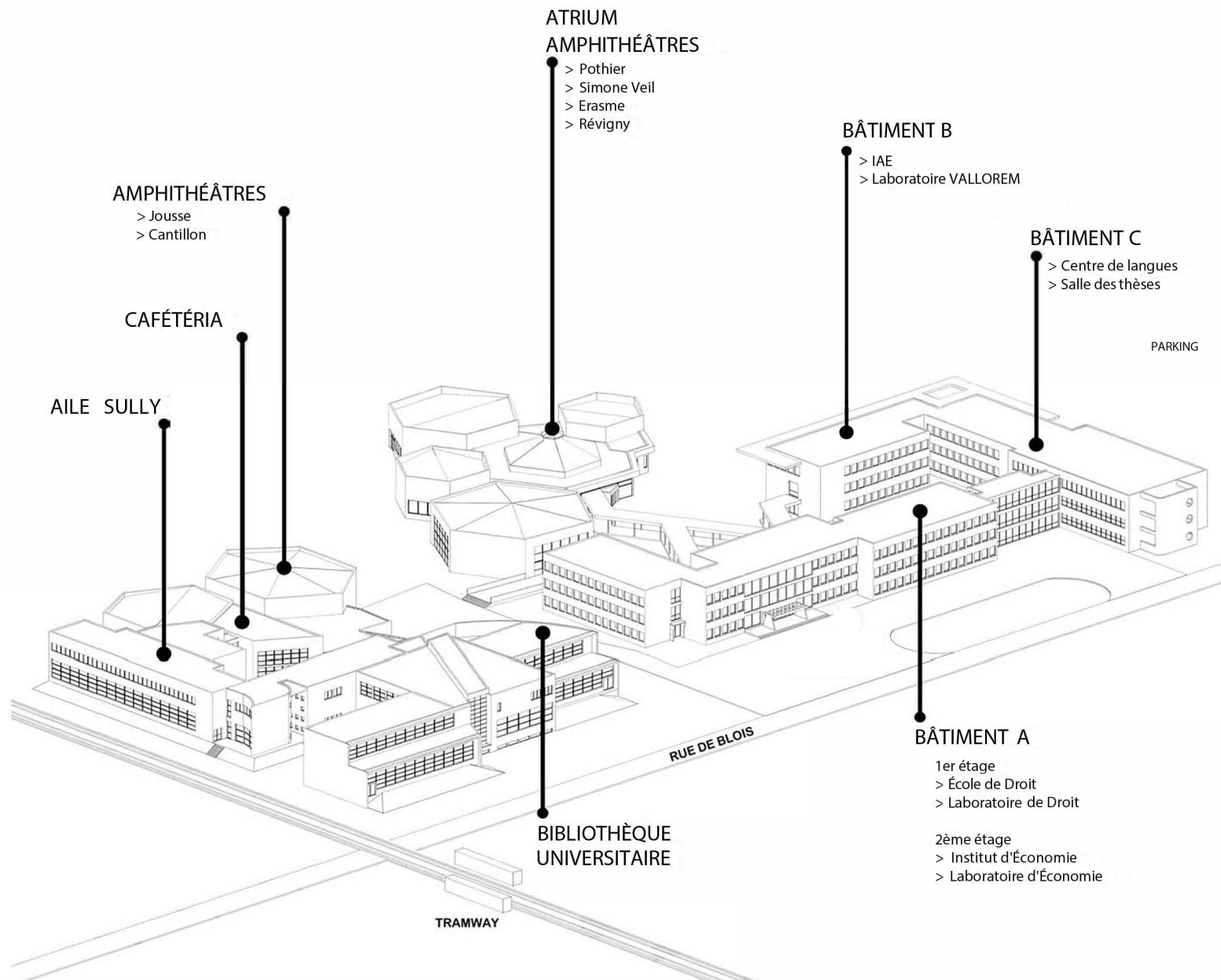
[passerelle.handicap@univ-orleans.fr](mailto:passerelle.handicap@univ-orleans.fr)

### **Service Universitaire de Médecine préventive « Jean Zay »**

9, rue de Tours

45072 Orléans cedex 2

Tél : 02 38 41 71 79













# Suivez- nous sur les réseaux sociaux



[www.univ-orleans.fr/fr/deg](http://www.univ-orleans.fr/fr/deg)



[\DEGOOrleans](https://www.facebook.com/DEGOOrleans)



[@fac\\_deg\\_orleans](https://www.instagram.com/fac_deg_orleans)



[/faculte-droit-economie-et-gestion-d-orleans/](https://www.linkedin.com/company/faculte-droit-economie-et-gestion-d-orleans/)



[www.youtube.com/@facultededroitdeconomieetd831](https://www.youtube.com/@facultededroitdeconomieetd831)



FACULTÉ DE DROIT  
ÉCONOMIE & GESTION  
UNIVERSITÉ D'ORLÉANS